



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070702

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/07/2025 11H36 C:000032 I:39072
V/REF : 1019966
V/Email reçu le Vendredi 18/07/2025 à 11H36

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 1603
IMMEUBLE : BATIMENT MAIRIE
8A PLACE DE LA VIGNERONNE
01450 CERDON

Feillens, le 29 Juillet 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 8A PLACE DE LA VIGNERONNE - CERDON - LOGEMENT 1012 - ETAGE 1
DATE LIMITE 02/08

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REMPLACEMENT DE BOUCHON DE CHAINETTE
REFECTION D'UN JOINT SILICONE EVIER
REEMPLACEMENT D'UN VIDAGE ET SIPHON DE BAIN
REEMPLACEMENT D'UN FLEXIBLE ET DOUCHETTE
REFECTION D'UN JOINT SILICONE BAIGNOIRE
PL00001-PL00015-PL00016-PL00029-PL00032-PL00033

Donneur d'ordre : M. S DESCOSTES

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 21 JUILLET 2025 A 14H15
REFECTION DU JOINT SILICONE BAIGNOIRE ET EVIER
REEMPLACEMENT DE LA BONDE DE VIDAGE ET DU SIPHON DE BAIN
POSE D'UN BOUCHON CHAINETTE
LE REMPLACEMENT DU FLEXIBLE DE DOUCHE EST IMPOSSIBLE CAR LE MITIGEUR
BAIGNOIRE N'EST PAS ADAPTÉ. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU MITIGEUR

LE 28 JUILLET 2025 A 10H45
REEMPLACEMENT DU MITIGEUR PLUS DOUCHETTE
REPRISE DE L'ALIMENTATION
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : GI LGESTION Email envoyé le 22/07/25 à 08H58 Mme AS BONIN

GI LGESTION Email envoyé le 22/07/25 à 08H53 M. S DESCOSTES

SUITE A NOTRE INTERVENTION IL S'AVERE QU'IL FAUT REMPLACER LE MITIGEUR
BAIGNOIRE POUR POUVOIR CHANGER LE FLEXIBLE DE DOUCHE. AVONS-NOUS VOTRE
ACCORD POUR SON REMPLACEMENT ?



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070702

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,71	46,71
1,00	PL00015-Rempl.bouchon chainette D25 a 40	1	41,52	41,52
1,00	PL00016-Réfection joint silicone évier	1	41,52	41,52
1,00	PL00029-Rempl.vidage/siphon SDB chainett	1	51,90	51,90
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	1	51,90	51,90
1,00	PL00032-Rempl.flexible/douchette+joint	2	51,90	51,90
1,00	PL00088-FP.Robinet bain/douche laiton	2	155,70	155,70
TOTAL H.T.				441,15
T.V.A. a 10,00%				44,11
TOTAL T.T.C.En EURO				485,26

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070702

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1019966 du 18/07/2025

P-MUT

SEM CODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒
- 2 ans ☐
Fournitures seules ☐

Individuel ☐
Non Conventionné ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497
Téléphone : 03.85.20.30.60
Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

8 A PLACE DE LA VIGNERONNE
01450 CERDON

Référence de la Demande

N°: 838 628 du 18/07/2025

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01603-00001-00001-00012 H / Type 3 / 01

Etage : 01

01-EE-2224-TRA-61563100

Dossier : AG7 - AG7EXPULSI

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 02/08/2025

Observations

**logement sous pass chantier
travaux à réaliser à partir du 05/08**

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra
s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,71	46,71	4,67	51,38
PL00015 Remplacement bouchon chainette D 25 à 40	1,00	41,52	41,52	4,15	45,67
PL00016 Réfection d'un joint silicone EVIER compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	41,52	41,52	4,15	45,67
PL00029 Remplacement vidage et siphon de bain A joint intégré à chainette inox avec trop plein	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00032 Remplacement d'un flexible et douchette Mise en place avec joint et support teinte chromée sur robinetterie	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00033 Réfection d'un joint silicon baignoire / douche compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09

Total H.T.	285,45
Total TVA	28,54
Total TTC	313,99

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEM CODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



Bon de Commande

N° : 1019966 du 18/07/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par DESCOSTES STEPHANE le 18/07/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **8 A PLACE DE LA VIGNERONNE 01450 CERDON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **18/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1019966